

**Conférence diplomatique pour la conclusion et l'adoption d'un traité sur le droit des
dessins et modèles**
Observations liminaires
Daren Tang, Directeur général de l'OMPI
11 novembre 2024

Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Chères et chers collègues, chères et chers amis,

Bonjour et encore bienvenue à la conférence diplomatique pour la conclusion et l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles.

Permettez-moi tout d'abord de réaffirmer la profonde gratitude que j'ai exprimée ce matin à l'égard de notre hôte, le Royaume d'Arabie saoudite, et des nombreux collègues de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle qui ont travaillé sans relâche pour offrir à nos négociations un cadre exceptionnel au cours des deux prochaines semaines.

Permettez-moi également de réitérer ma gratitude à l'égard des nombreux États membres, négociateurs, délégués et collègues de l'OMPI, anciens et actuels, qui ont joué un rôle déterminant au cours des 19 années pour nous amener jusqu'à ce jour.

Chères et chers collègues, chères et chers amis,

Si la propriété intellectuelle est une véritable famille, on dit parfois que les dessins et modèles en sont le parent pauvre. Lorsqu'elle est évoquée dans les journaux ou à la télévision, la propriété intellectuelle se limite presque toujours aux brevets, aux marques et au droit d'auteur, sans qu'il soit jamais fait mention des dessins et modèles. Les demandes d'enregistrement de dessins et modèles arrivent bien après les autres grands types de droits de propriété intellectuelle et, pour ce qui est des politiques de propriété intellectuelle, ils sont plus fragmentés que les autres types de droits susceptibles d'enregistrement.

Mais les choses changent. Les demandes d'enregistrement de dessins et modèles déposées dans le monde entier et devant l'OMPI ont atteint des niveaux records l'année dernière, et leur rythme de croissance a dépassé celui des brevets ou des marques. Certains des litiges de propriété intellectuelle les plus marquants de la dernière décennie portaient sur les droits des dessins et modèles, et l'industrie des dessins et modèles connaît une forte croissance du fait qu'un nombre accru d'entreprises et d'entrepreneurs comprennent leur valeur pour distinguer leurs produits et services sur le marché.

Les dessins et modèles façonnent littéralement notre monde. Ils définissent l'aspect d'un produit ou service et sont donc profondément liés à la beauté et à l'esthétique. À un niveau plus profond, les dessins et modèles sont également enracinés dans la culture et le patrimoine, puisque ce qui plaît à nos sens est intimement lié à ce que nous sommes et aux sociétés qui nous ont construits. C'est pourquoi les dessins et modèles gagnent en visibilité et en importance.

D'un point de vue économique, nous savons que les détenteurs de dessins et modèles confèrent une grande valeur à leurs droits, dont la valeur médiane est comprise entre 30 000 et

100 000 dollars. Sur les marchés matures comme celui de l'Europe, les industries à forte intensité de dessins et modèles contribuent à environ 20% des emplois et 15% du PIB. Ailleurs, les industries liées aux dessins et modèles sont en plein essor. En Asie, le marché de l'ameublement devrait croître de 6% par an jusqu'en 2030. En Amérique latine, le secteur des jeux vidéo devrait progresser de près de 9% par an au cours de la même période. Enfin, la demande dans le secteur de la mode et de la haute couture africaines devrait augmenter de plus de 40% au cours de la prochaine décennie.

Les consommateurs eux aussi reconnaissent de plus en plus l'importance des dessins et modèles. Sept Américains sur 10 tiennent compte de l'emballage d'un produit lorsqu'ils prennent leurs décisions d'achat. Dans le monde, huit consommateurs sur 10 se disent prêts à payer plus cher pour des produits issus de sources et de processus de production durables, bien conçus et en rapport avec le patrimoine et la culture locaux.

Cet intérêt accru pour les dessins et modèles transparaît dans nos données de propriété intellectuelle. La semaine dernière, l'OMPI a publié les Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle, qui constituent la référence mondiale de l'activité dans ce domaine. Ces indicateurs font état d'un nombre record de 1,19 million de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles l'année dernière, contenant quelque 1,52 million de dessins ou modèles, soit une augmentation de 2,8% par rapport à 2022 et de 30% au cours des 10 dernières années.

Cette évolution n'est pas seulement manifeste, elle est mondiale. Dans toutes les régions du monde, les demandes d'enregistrement de dessins et modèles ont augmenté l'année dernière. Au niveau national, l'Italie a enregistré la croissance la plus rapide parmi les principaux déposants, suivie par la Chine et les États-Unis d'Amérique. Sept des 20 premiers pays à l'origine des demandes d'enregistrement de dessins et modèles ont connu une croissance à deux chiffres, l'Indonésie et l'Inde en tête. L'année dernière, nous avons également enregistré un nombre record de dépôts et de dessins et modèles en vigueur dans le cadre du système de La Haye. La demande de protection des dessins et modèles n'a tout simplement jamais été aussi forte.

Cette croissance est pour nous l'occasion d'améliorer le processus de protection des dessins et modèles à l'échelle planétaire. Qu'ils soient entrepreneurs dans de grandes villes ou artisans dans des communautés rurales, les créateurs du monde entier nous racontent la même histoire : obtenir des droits de dessin ou modèle peut être difficile. Des formalités fastidieuses, des processus peu cohérents et des exigences complexes leur font perdre du temps, de l'énergie et des ressources.

Le résultat? La vie de nos créateurs est plus difficile qu'elle ne devrait l'être.

Au cours des 15 prochains jours, nous aurons une occasion unique, qui ne se présente qu'une fois par génération, de changer les choses. Ensemble, nous pouvons rendre la protection des dessins et modèles plus simple et plus accessible. Nous pouvons simplifier et harmoniser les procédures et faire en sorte qu'il soit plus facile et moins coûteux pour les créateurs de protéger leurs dessins et modèles et de les diffuser au-delà des frontières. Ce faisant, nous pouvons permettre aux créateurs de prendre des risques audacieux, de repousser leurs limites, de nous surprendre et de nous ravir avec des idées révolutionnaires qui alimentent l'innovation et la créativité.

Bientôt, nous porterons toute notre attention sur les questions techniques qui nous occupent, mais permettez-moi d'abord de vous raconter l'histoire de personnes qui bénéficieront de nos efforts.

À Riyad, les sœurs Basma et Noura Bouzo, véritables pionnières, sont de célèbres stylistes et des ambassadrices de la communauté locale de la création. Elles ont fondé la Semaine saoudienne du design, animé le pavillon national à la Biennale de Venise l'an dernier, et donnent de la visibilité aux créations et aux talents saoudiens sur la scène internationale. Plus tôt ce matin, l'office de la propriété intellectuelle a également présenté d'autres créateurs saoudiens célèbres et prometteurs.

Ces créateurs rejoignent ainsi d'autres personnalités comme Bibi Seck, créatrice du canapé Madame Dakar, que le New York Times a présenté comme l'une des pièces de mobilier les plus remarquables de ces 100 dernières années. Ce qui rend le travail de Bibi si particulier, c'est qu'elle puise dans son héritage sénégalais pour créer des pièces s'inspirant des techniques de tissage traditionnelles, avec des fils traditionnellement employés pour fabriquer les filets de pêche, mais qui sont d'une modernité saisissante et attirent l'attention.

Un autre exemple puissant est celui du designer philippin Kenneth Cobonpue, dont les créations à base de rotin et d'autres matériaux naturels lui ont valu une renommée internationale. L'histoire de Kenneth souligne également l'importance de la protection des dessins et modèles. Dans les années 1980, le travail de sa mère, également créatrice, a été copié sans son consentement. C'est pourquoi Kenneth nous a confié qu'il veille toujours à ce que ses propres créations soient protégées dès le départ.

Je pense également aux créateurs extraordinaires que j'ai personnellement rencontrés à travers le monde, dont beaucoup ont des histoires passionnantes. Lors d'une visite officielle en Amérique centrale le mois dernier, j'ai eu le privilège de rencontrer Isabella Springmuhl, une remarquable styliste guatémaltèque atteinte du syndrome de Down. Isabella a transformé ses difficultés en une vision unique de la mode, en créant de magnifiques vêtements entièrement inspirés des textiles traditionnels du Guatemala, en collaboration avec les communautés locales.

À El Salvador, j'ai également visité l'atelier de Lula Mena, une créatrice et entrepreneuse qui a fondé une communauté de plus de 100 artisans, principalement des femmes, qui s'inspirent de leur patrimoine et des dessins et modèles locaux pour confectionner des objets d'artisanat local. Ses produits sont vendus dans 15 pays et, grâce à eux, elle a créé une fondation locale pour aider les femmes, les enfants et les communautés. Plus édifiant encore, elle a permis à ces femmes de gagner leur vie et de subvenir aux besoins de leur famille et de leur communauté.

Pour Basma, Noura, Bibi, Kenneth, Isabella, Lula et des millions d'autres personnes, les droits de dessins et modèles ne sont pas seulement une question de droit ou un aspect technique – ils sont un moyen d'assurer des moyens de subsistance, de créer des entreprises et de bâtir l'avenir.

Chères et chers collègues, chères et chers amis,

Cela fait 19 ans que nous travaillons pour parvenir à ce moment. Aujourd'hui, nous pouvons apercevoir la ligne d'arrivée. Pour la franchir, nous devons être prêts à nouer des liens, à

trouver des domaines de convergence et à faire preuve de créativité pour atteindre les compromis nécessaires.

C'est un défi que nous sommes prêts à relever. En mai, nous sommes entrés dans l'histoire en surmontant les difficultés et les défis qui se présentaient pour parvenir à un consensus entre les 193 États membres autour du traité historique de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés.

Au cours des 10 prochains jours, inspirons-nous de ce même esprit pour assurer le succès de cette conférence diplomatique. Ensemble, aidons les créateurs du monde entier à mieux gagner leur vie, bâtissons un écosystème de la propriété intellectuelle plus dynamique et montrons que le multilatéralisme peut offrir un avenir meilleur à chacun et chacune d'entre nous.

Je vous remercie.